

Formation Risques Chimiques 2ème degré

PUBLIC CONCERNE

Tous les salariés encadrant du personnel manipulant des substances ou réparations dangereuses telles que définies dans le Code du Travail, ou travaillant dans un lieu où elles sont stockées ou utilisées.

OBJECTIF

A la fin de la formation Risques Chimiques 2ème degré, le stagiaire doit être capable de diriger des opérations chimiques ou non chimiques en assurant la santé et la sécurité des travailleurs dans le cadre des mesures préalablement définies.

CONTENU DE LA FORMATION RISQUES CHIMIQUES 2eme DEGRE

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Principes de la prévention des risques chimiques.
Notices de postes et procédures d'intervention.
Mesures en cas d'incident ou d'accident.
Déversements accidentels.
Secours, incendie, évacuation.
Interventions d'entreprises extérieures.
Vidéos.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Transmission des consignes de sécurité.

DUREE : 1 jour

PRE-REQUIS : aucun

QUALIFICATION

Attestation de formation RC 2 (ne constitue pas l'attestation UIC N 2).

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 maximum

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Risque chimique : Articles R4412-1 et R4412-93 du Code du Travail.
Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Z.A Vulaines / Samoreau
14, Avenue du Président Paul Séramy
77870 VULAINES-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 31 96 36
contact@ai-formation.fr
www.ai-formation.fr